

Partager



Email destinataire :

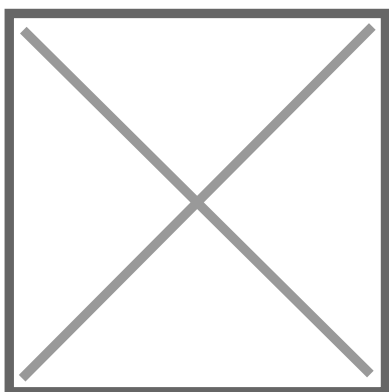
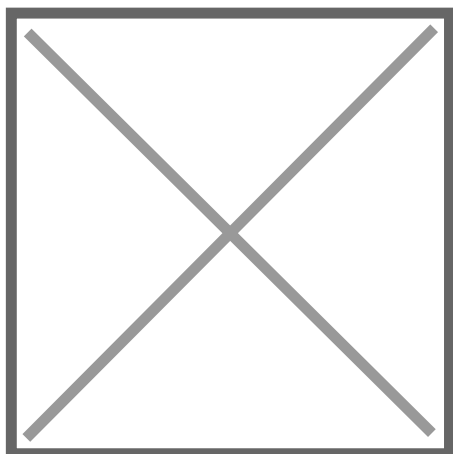
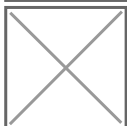
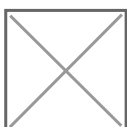
Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Métiers des réseaux informatiques et télécommunications



Licence professionnelle
Langues d'enseignement
Français

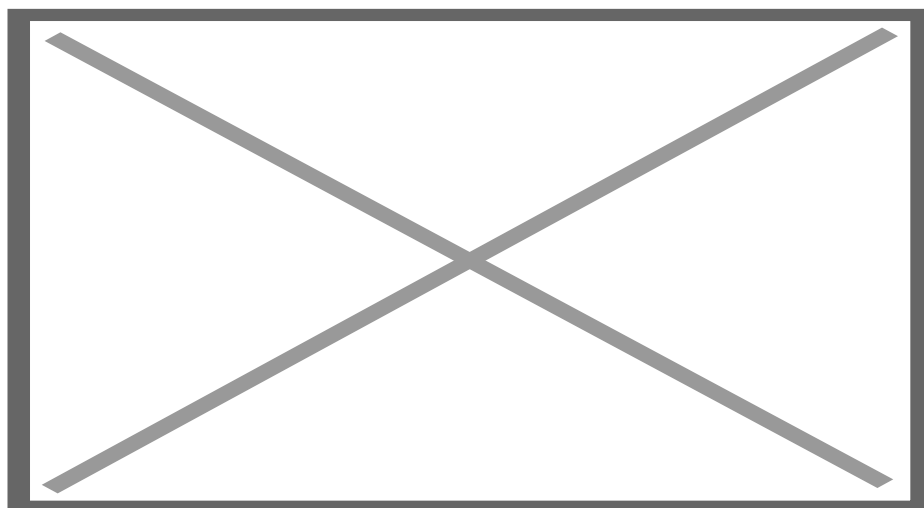
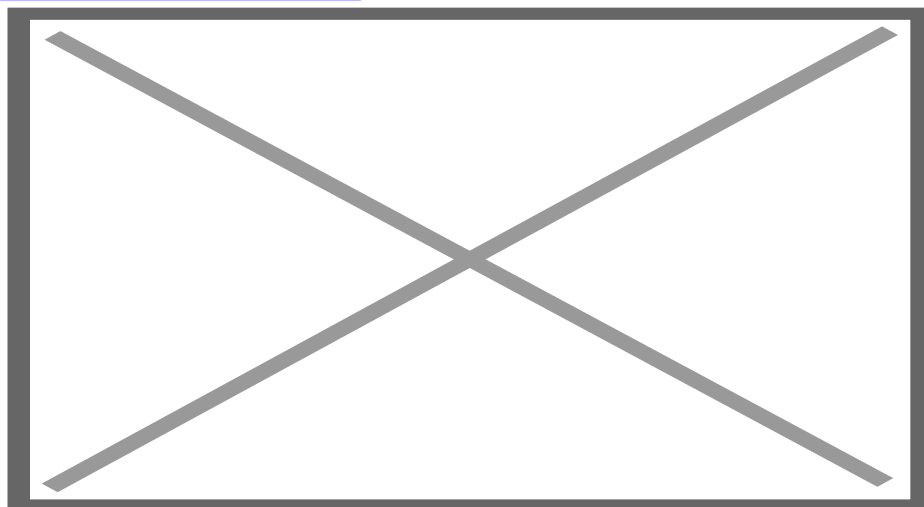
La licence professionnelle MRT « Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications » permet d'acquérir des connaissances dans les domaines des infrastructures réseaux fixes et mobiles et des

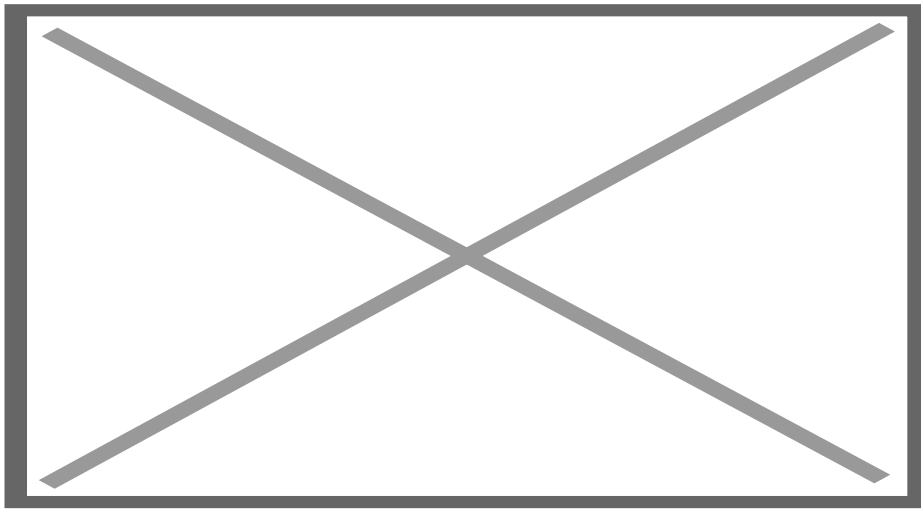
télécommunications optiques, particulièrement de développer les compétences technologiques spécifiques à l'administration et sécurisation des réseaux et aux transmissions très haut débit sur les aspects matériels et logiciels.

La formation en alternance s'étale sur une année, de début octobre à fin septembre (se référer au calendrier de l'alternance établi chaque année), découpée en :

- 15 semaines de 35 heures en centre de formation (dont 450 heures de cours, 90 heures de projets tuteurés, 10 heures consacrées à la coordination de l'apprentissage),
- 36 semaines en entreprise. L'activité en entreprise comprend, en particulier, le développement d'un projet technique d'une centaine d'heures, soumis à un rapport et à une soutenance en entreprise (période comprise entre mars et mai).

[Télécharger la fiche détaillée](#)





Informations

- [Liste parcours](#)
- [Présentation](#)
- [Admission](#)

Liste parcours

Compétences

La Licence Professionnelle MRT permet d'acquérir des connaissances dans les domaines des réseaux fixes et mobiles et des télécommunications optiques, et de développer les compétences technologiques relatives :

- Au maniement des outils d'administration réseaux permettant de concevoir d'auditer et de diagnostiquer les architectures réseaux, en vue de les qualifier pour une problématique de convergence IP (Voix-Données-Vidéos).
- A la transmission réseaux filaires ou sans fil et par fibre optique.
- A la sécurisation des infrastructures réseaux.
- Au dimensionnement des équipements de transmission.
- A la transmission pour la vidéocommunication.

La formation se compose de 4 blocs de compétences et 9 unités d'enseignement (UE) comportant des modules de 30 heures. Tous les modules de l'UE1 (Communication et Expression) et l'UE2 (Outils de professionnalisation) font partie du bloc de compétences BCC1 « Formation humaine et professionnelle ». Les rappels de connaissances minimales en techniques de transmission, technologies VOIP et administration/supervision de réseaux, sont inclus dans les modules du bloc de compétences BCC2 « fondamentaux scientifiques et techniques ». Il est composé de modules des UE3 (Transmission de l'information), UE4 (Traitement numérique de l'information) et U5 (Prérequis sur les réseaux). Les modules des deux UE de spécialité UE 6 et UE 7 sont proposés dans le cadre du BCC3 « compétences de la spécialité ». Les activités en entreprise concernent l'UE8 et l'UE9 et composent le BCC4 « apports professionnels ». L'UE 8 permet le développement d'un projet technique en entreprise, généralement considéré comme le cœur de l'année d'apprentissage. L'UE 9 concerne toutes les activités en entreprise sur l'année d'apprentissage incluant le dossier d'intégration, le rapport d'activités et la soutenance de fin d'année.

[Fiche nationale du Répertoire National des Certifications Professionnelles \(RNCP\)](#)

Objectifs de la formation

La licence professionnelle MRT « Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications » permet d'acquérir des connaissances dans les domaines des infrastructures réseaux fixes et mobiles et des télécommunications optiques, particulièrement de développer les compétences technologiques spécifiques à l'administration et sécurisation des réseaux et aux transmissions très haut débit sur les aspects matériels et logiciels.

Nos auditeurs acquièrent la connaissance et le maniement des outils matériels et logiciels permettant de concevoir, d'auditer et de diagnostiquer les infrastructures de réseaux optiques et sans fil unifiés (voix, vidéo et données), en vue de les qualifier pour une problématique de convergence IP (qualité de service QoS).

Tout le long de la formation, l'accent est mis sur le travail d'intégrateur permettant une insertion

professionnelle immédiate, au niveau BAC+3, dans les secteurs des réseaux locaux pour les entreprises, des réseaux optiques et mobiles pour les opérateurs télécoms et des systèmes communicants pour la domotique et les applications industrielles interactives.

La licence professionnelle MRT permet une insertion professionnelle rapide dans un secteur en plein essor économique. Le diplômé peut postuler aux métiers de conception, développement et maintenance des architectures réseaux fixes et mobiles, mais également ceux de l'intégration, du test et de la mise en œuvre (qualité de service) des systèmes communicants. Au bout de quelques années d'expérience, il peut se voir confier des activités de chef de projet en déploiement de réseaux unifiés sur IP et/ou en développement de solutions de communication très haut débit (ADSL ou fibre optique).

Admission

Public visé et prérequis

Accès ouvert aux titulaires d'un BTS CIELL (option IR, EC), SN (option IR, EC), SIO (option SSIR), Électrotechnique, d'un DUT GEII, R&T, GTR, Informatique, Mesures Physiques, d'un DEUST ou d'un L2 scientifique universitaire ou équivalent.

<http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/licence-professionnelle/metiers-des-reseaux-informatiques-et-telecommunications>